

[Texte]

As you know, 1986 was a disastrous year for our industry, yet Canadian exports of oil, petroleum products and natural gas amounted \$6.2 billion that year, which constitutes a significant component of the market for Canadian hydrocarbons. 37% of Canadian crude oil, 83% of Canadian heavy crude and 33% of Canadian natural gas went to the United States that year. Our supply is not, however, as significant to the United States as their market is to Canada. Our supplies of crude oil and natural gas represent only 4% to 5% of their requirements.

Viewing the situation in the context of Saskatchewan, which does not currently export any natural gas to the United States and produces only 12% of the Canadian crude oil, we see a dramatic illustration of the impact of the United States market on Canada.

Saskatchewan, for the five fiscal years 1982 to 1986 inclusive, has derived almost 25% of its provincial revenue from the oil and gas industry, more than from any other single source, including personal income tax. Two-thirds of Saskatchewan's crude oil production is exported to the United States and 16% of provincial revenues during this period were directly attributable to the sale of crude oil to the United States.

As a further example, during that disastrous year of 1986 Saskatchewan crude exports to the United States amounted to \$680 million, and in 1985 \$1.6 billion. And with the firming of prices we anticipate it could be as much as \$1 billion in 1987. These exports translate into two-thirds of the direct and indirect jobs in the oil and gas industry in Saskatchewan.

If Saskatchewan were to derive no benefit from the free trade agreement other than to retain its current markets for the sale of crude to the United States, it would have protected a significant portion of Saskatchewan government revenue, ensured a healthy oil and gas industry, and saved at least 6,000 Saskatchewan jobs. Nationally, the identical situation exists, only on a much larger scale, plus Canada would have also protected its international trade surplus.

The oil and gas industry is not unique, in that its size, level of activity and growth is dictated by the size of the market for its products. The reserve base which the Canadian oil and gas industry has established is disproportionately large, relative to the size of the Canadian market, such that any future growth in reserves, and in fact maintenance of a reserve base at its current level, requires continued if not enhanced access to the United States market. This is particularly apparent during

[Traduction]

ne pourra s'épanouir que s'il dispose de débouchés pour écouler sa production.

Ainsi que vous le savez, 1986 a été une année désastreuse pour notre secteur, bien que les exportations canadiennes de pétrole brut et raffiné et de gaz naturel se soient montées à 6.2 milliards de dollars, soit une proportion importante de la production totale d'hydrocarbures du Canada. Trente-sept pour cent du pétrole brut canadien, 83 p. 100 du brut lourd et 33 p. 100 du gaz naturel furent exportés vers les États-Unis cette année-là. Cependant, nos exportations comptent moins pour les États-Unis qu'elles ne comptent pour le Canada, puisqu'elles ne représentent que 4 à 5 p. 100 de la consommation de pétrole brut et de gaz naturel des États-Unis.

Si l'on examine la situation du point de vue de la Saskatchewan, qui n'exporte pas à l'heure actuelle de gaz naturel vers les États-Unis et ne produit que 12 p. 100 du pétrole brut canadien, on voit une illustration spectaculaire de l'impact que le marché américain exerce sur l'économie canadienne.

La Saskatchewan, pendant la période quinquennale de 1982 à 1986, a tiré presque 25 p. 100 de ses recettes fiscales de l'industrie du gaz et du pétrole, lequel est le plus gros contribuable, puisqu'il contribue encore davantage que l'impôt sur le revenu des particuliers. Deux tiers de la production de pétrole brut de la Saskatchewan sont exportés vers les États-Unis, c'est-à-dire que 16 p. 100 des recettes fiscales provinciales durant cette période étaient directement attribuables à la vente de pétrole brut aux États-Unis.

Comme autre exemple, au cours de la désastreuse année 1986, les exportations de brut de la province vers les États-Unis n'ont pas dépassé 680 millions de dollars, contre 1.6 milliard de dollars en 1985. Étant donné la montée des cours, nous prévoyons atteindre un milliard de dollars en 1987. Nous sommes redevables à ces exportations de deux tiers des emplois directs et indirects dans le secteur du gaz et du pétrole de la Saskatchewan.

Même si la Saskatchewan ne tirait aucun avantage supplémentaire de l'entente de libre-échange que le maintien de son marché actuel de pétrole brut aux États-Unis, elle bénéficierait de la garantie d'une part importante de ses recettes fiscales, se verrait assurée d'un secteur pétrolier et gazier florissant et d'au moins 6,000 emplois. La même chose est vraie au niveau national, à une échelle supérieure, avec l'avantage additionnel que le Canada serait assuré d'une balance commerciale excédentaire.

Comme beaucoup d'autres secteurs de l'économie, celui du pétrole et du gaz voit son niveau d'activités et sa croissance dictés par le débouché qui existe pour sa production. L'industrie canadienne, par rapport à la dimension de son marché intérieur, dispose de réserves en pétrole et gaz disproportionnées, à tel point que toute croissance future des réserves, et même le maintien du niveau actuel, exigent le maintien des exportations vers les États-Unis, sinon leur accroissement. Cela est